

Rejoignez l'Association « Les amis de Robert Leblanc »

Qui est Robert Leblanc ?

Robert Leblanc est le héros du dernier roman de Emmanuelle Heidsieck : *Notre aimable clientèle* (Edition Denoël, 14 Euros). Mais nous sommes un certain nombre de lecteurs à penser que Robert Leblanc est bien plus qu'un personnage de fiction. Nous nous sommes sentis touchés et émus par sa situation, au point de penser qu'il existe quelque chose en nous de Robert Leblanc. Notre héros travaille à l'Assedic de Paris depuis un certain nombre d'années et subit de plein fouet le changement culturel qu'une certaine hiérarchie voudrait lui imposer. Aux valeurs de service public et de solidarité sociale qui constituaient le cœur de sa culture professionnelle, on voudrait lui inculquer désormais les valeurs de concurrence et de rentabilité financière. Le chômeur ne serait plus une personne humaine qu'il faudrait aider, c'est un client qu'on devrait rentabiliser. Ceux qui rêvent de nettoyer les banlieues au karcher et d'épurer les fichiers des demandeurs d'emploi, ont besoin pour cela de soumettre le personnel des services publics à un véritable lavage de cerveaux. Parce que Robert Leblanc refuse ce lavage de cerveau, il va se retrouver à l'hôpital psychiatrique...

Une idée un peu folle... pour nous éviter de devenir complètement fous !

Nous sommes un certain nombre de lecteurs qui travaillons dans des services publics, des administrations ou des services à caractère social (**Assedic, ANPE, Sécurité Sociale ...**). Nous ne nous connaissions pas avant la lecture du roman. Une seule chose nous a réunis : nous avons été émus par le sort de Robert Leblanc, parce que c'est un peu de notre existence quotidienne qui s'incarne dans ce personnage emblématique.

Alors une idée un peu folle a germé dans nos esprits : il faut tirer Robert Leblanc de son hôpital !

Si Robert Leblanc se morfond dans un service psychiatrique, c'est parce qu'il n'a pas trouvé autour de lui un cercle de personnes solidaires, un cercle d'amis qui partagent les mêmes valeurs. **Ainsi est née l'« Association des amis de Robert Leblanc »**. Il s'agit pour nous d'échanger très

librement des expériences et des idées, au-delà des cloisonnements habituels entre institutions, entre métiers, au-delà des appartenances éventuelles à des organisations syndicales ou politiques. Nous envisageons la sortie d'une lettre régulière, des échanges sur le net, pourquoi pas une rencontre nationale si notre association prend de l'envergure. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, quelle que soit votre situation professionnelle. L'adhésion est bien évidemment libre et gratuite. Elle n'engage qu'à une seule chose : défendre les valeurs que Robert Leblanc refuse de trahir. Nous allons tenter de faire vivre ce personnage dans l'actualité brûlante des prochains mois. **D'ores et déjà nous savons que Robert Leblanc, depuis son lit d'hôpital, va écrire à Laurence Parisot et à Denis Gautier-Savagnac pour exprimer quelques idées sur la renégociation de la convention UNEDIC.** Robert travaille à l'Assedic et rencontre quotidiennement des chômeurs. Vous imaginez qu'il a quelques idées sur la question, au moins aussi fondées que celles des détenteurs de stocks-options et de "parachutes dorés" ! Aidez-le à rédiger sa lettre et à la faire parvenir à ses destinataires !

Je souhaite rejoindre l'association « Les amis de Robert Leblanc »

NOM _____

Prénom _____

Adresse postale et adresse mail (au moins une des deux pour recevoir les infos et participer aux échanges)

Situation professionnelle et lieu de travail (facultatif mais utile pour des contacts)

Envoyez ce coupon réponse ou un message copié à l'adresse suivante :

lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr

ou, à défaut, à l'adresse postale : **Les amis de Robert Leblanc 8 rue Kepler 59000 Lille**

*Tract distribué à la manifestation « Services Publics », Paris le 19/11/2005. Ne pas jeter sur la voie publique.
Faites circuler à vos amis qui rejoindront ainsi la grande chaîne solidaire des Amis de Robert Leblanc.*

De : Emmanuelle HEIDSIECK <e.heidsieck@wanadoo.fr>
À : PhilippeLEDUC <ph.ldc@wanadoo.fr>
Date : samedi 18 mars 2006 13:56
Objet : FW: Permission de sortie !

De : "lesamisderobertleblanc" <lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr>
Date : Sat, 18 Mar 2006 07:45:25 +0100
À : "Emmanuelle Heidsieck" <e.heidsieck@wanadoo.fr>
Objet : Fw: Permission de sortie !

----- Original Message -----

From: j.pierre.l <mailto:j.pierre.l@infonie.fr>
To: lesamisderobertleblanc <mailto:lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr> ;
"Undisclosed-Recipient:;"@wanadoo.fr
Sent: Friday, March 17, 2006 12:16 PM
Subject: Re: Permission de sortie !

Je ne serais pas à cette manifestation après avoir fait les 2 autres pour cause de rendez vous prévu de longue date ,mais je souhaite une bonne manif à Robert et ses amis et je suis de tout coeur avec vous pour que ce nouveau mauvais coup échoue.
Jean Pierre LEVINE

Un ancien de l'informatique du régime d'assurance chômage----- Original Message -----

From: lesamisderobertleblanc
<mailto:lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr>
To: "Undisclosed-Recipient:;"@wanadoo.fr
Sent: Friday, March 17, 2006 10:49 AM
Subject: Permission de sortie !

Checked by AVG Anti-Virus.

Version: 7.0.308 / Virus Database: 266.5.7 - Release Date:
01/03/2005

Wanadoo vous informe que cet e-mail a été contrôlé par l'anti-virus mail.
Aucun virus connu à ce jour par nos services n'a été détecté.

De : Emmanuelle HEIDSIECK <e.heidsieck@wanadoo.fr>
À : PhilippeLEDUC <ph.ldc@wanadoo.fr>
Date : vendredi 17 mars 2006 12:33
Objet : FW: Permission de sortie !

De : "lesamisderobertleblanc" <lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr>
Date : Fri, 17 Mar 2006 10:49:09 +0100
À : <"Undisclosed-Recipient;"@wanadoo.fr>
Objet : Permission de sortie !

Au siède de l'Association, nous venons de recevoir une lettre de Robert Leblanc:

"Chers amis

Je voulais vous informer d'une grande nouvelle: l'hôpital m'a accordé une permission de sortie samedi 18 mars pour participer à la manif contre le CPE. C'est Julien Bertoux qui m'a poussé à faire cette démarche. Vous vous souvenez sans doute de Julien Bertoux: c'est un des rares collègues de l'Assedic qui a conservé tout son esprit critique. Il m'a téléphoné hier. Le bougre n'a rien perdu de son humour caustique, il m'a dit: "Robert, en tant que chargés de clientèle à l'Assedic, responsables d'un portefeuille visant à optimiser la gestion du stock, nous sommes directement impactés par le CPE !". Il paraît que même Vincent Bizot, le "radiateur fou", se pose des questions !
J'ai RV avec Julien Bertoux au départ de la manifestation. Nous y rencontrerons probablement Tautou de la CGT. Samedi soir je dois malheureusement rentrer à l'hôpital. Mais dimanche j'aurai la visite de Carla et Naïma. C'est aussi un peu pour elles que je vais participer à cette manifestation. J'espère vous y retrouver nombreux.
Bien amicalement.

Robert

Wanadoo vous informe que cet e-mail a été contrôlé par l'anti-virus mail.
Aucun virus connu à ce jour par nos services n'a été détecté.

De : lesamisderobertleblanc <lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr>
À : <"Undisclosed-Recipient;"@wanadoo.fr>
Date : mardi 3 janvier 2006 23:11
Objet : Bonne santé, Robert !

Notre voeu le plus cher: que 2006 soit l'année où Robert Leblanc sortira enfin de l'hôpital psychiatrique !
Nous savons que les meilleurs remèdes sont l'amitié, le partage, et la solidarité.
Alors bonne année à tous les amis de Robert Leblanc !

Wanadoo vous informe que cet e-mail a été contrôlé par l'anti-virus mail.
Aucun virus connu à ce jour par nos services n'a été détecté.

De : lesamisderobertleblanc <lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr>
À : <"Undisclosed-Recipient;"@wanadoo.fr>
Date : vendredi 23 décembre 2005 18:36
Objet : accord sur l'assurance chômage

----- Original Message -----

From: "Robert LEBLANC" <lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr>
To: <lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr>
Sent: Friday, December 23, 2005 6:30 PM
Subject: France: accord sur l'assurance chômage pour 2,4 milliards d'économies en 3 ans

>
> Bonjour,
>
> "Robert LEBLANC"<lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr> a pensé que vous
> pourriez être intéressé par cet article...
>
> Rendez-vous vite sur l'adresse qui suit :
>
> http://actu.wanadoo.fr/index.html?iCata_newsItemId=mmd--francais--journal_internet--une&iArti_newsItemId=051223110952.srb1gvxv
>
> "Robert LEBLANC"<lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr> a également tenu à
> rajouter :
> Jean-Claude Quentin est bien au courant du sentiment de Robert Leblanc sur
> la taxation du travail précaire: Robert avait repris cette idée à son
> compte dans sa lettre à Laurence Parisot. On verra prochainement si le
> refus du Medef sur ce point précis suffira à retenir la signature de FO !
>
>
> A bientôt...
>
> <http://actu.wanadoo.fr>
>
>

Wanadoo vous informe que cet e-mail a été contrôlé par l'anti-virus mail.
Aucun virus connu a ce jour par nos services n'a été détecté.

Association des Amis de Robert Leblanc

Circulaire interne N°3 (20 décembre 2005)

Les événements s'accroissent : à l'heure où nous mettons sous presse cette circulaire N°3, les partenaires sociaux sont en train de poursuivre la négociation de la Convention UNEDIC. On va voir si Laurence Parisot a été sensible aux arguments de Robert Leblanc.

En effet, c'est la grande nouvelle : la lettre de Robert a été envoyée à l'ensemble des protagonistes de la négociation ! De façon à ce qu'elle parvienne réellement entre les mains des négociateurs avant la séance du 20 décembre après-midi, nous avons utilisé les adresses mail personnelles de ces négociateurs. Ont donc été ainsi touchés, en plus de Laurence Parisot, Denis Gautier-Sauvagnac (UIMM-MEDEF), Patrick Liébus (UPA), JF Veysset (CGPME), Alain Lecanu (CFE-CGC), Michel Coquillion (CFTC), Jean Marie Toullisse (CFDT), Jean Claude Quentin (FO) et Maurad Rabhi (CGT). Avec JC Quentin, nous avons même eu une conversation directe : il a été très amusé de la démarche, a demandé des précisions sur l'association, et a été très satisfait que Robert Leblanc mentionne l'idée chère à FO d'une surtaxe pour les entreprises qui favorisent la précarité (voir plus loin le texte définitif de la lettre de Robert).

Ne trouvez-vous pas qu'il est très excitant que Robert Leblanc intervienne ainsi en direct dans le cours de la négociation ?

Nous avons profité de l'envoi de cette lettre à Laurence Parisot pour informer un certain nombre de journalistes sur l'activité de Robert Leblanc, notamment les journalistes qui avaient fait un article au moment de la sortie du livre *Notre aimable clientèle*.

Sur le **texte définitif** de la lettre de Robert, il a fallu trancher rapidement à partir des remarques et suggestions envoyées par différents amis. Vous trouverez le texte définitif en pièce jointe. Par rapport à la proposition initiale, les principales modifications et ajouts sont les suivants :

- Introduction de l'idée d'une surtaxe sur les cotisations des employeurs qui favorisent la précarité (idée défendue par plusieurs syndicats, surtout FO).
- Ajout d'une remarque sur le fait que les associations de chômeurs n'ont pas voix au chapitre dans une négociation qui les concerne au premier chef.
- Remplacement d'une formule jugée paternaliste et humiliante (traiter les chômeurs avec un peu plus d'humanité) par une formule plus ferme et combative (ils exigent respect et justice).
- Remplacement de la fin jugée trop nombriliste (le spleen des guichetiers de l'Assedic et de l'Anpe) par une formule plus large sur la remise en cause des valeurs du service public.
- Introduction de l'idée que le psychiatre devrait écrire, lui aussi, une lettre à Laurence Parisot.

Toutes les idées reçues n'ont pas été intégrées, par manque de temps mais aussi parce qu'elles n'ont pas encore été discutées largement au sein de l'association, et il n'est pas certain qu'elles feraient consensus. Nous espérons que cette version définitive plaira à tous les ami(e)s et qu'elle respecte bien l'esprit du personnage issu du roman fondateur.

Pour Noël, pensez à Robert Leblanc, tout seul dans sa chambre d'hôpital !

Robert Leblanc

Technicien expérimenté fonction allocataires à l'Assedic de Paris

Adresse : Hôpital psychiatrique d'Epinais

Chambre 344 (Service du Docteur Madrac)

06 20 02 60 63

Le 19 décembre 2005

Madame Parisot

En prenant la direction du MEDEF, vous aviez promis de « ré-enchanter le monde ». Personnellement j'en aurais bien besoin, car je me morfonds depuis de longs mois à l'hôpital psychiatrique d'Epinais, en proie à d'inquiétantes questions sur le monde du travail. Je m'adresse aujourd'hui à vous qui détenez les clefs de la conclusion du nouvel accord UNEDIC entre les partenaires sociaux. Si je m'autorise à vous écrire sur ce sujet, c'est que j'ai une longue expérience en la matière puisque je travaille à l'Assedic de Paris depuis 1981. J'en ai vu défiler des chômeurs depuis 25 ans ! Et j'en ai connu des réformes et contre-réformes sur le traitement des demandeurs d'emploi !

Ma première remarque porte sur la durée et le montant des allocations. Vous avez, semble-t-il, abandonné l'idée funeste de la dégressivité, et c'est très bien ainsi. Mais votre proposition de réduire encore la durée de l'indemnisation est une idée tout aussi funeste. Vous savez très bien que cette mesure n'accélérerait pas le retour à l'emploi. Elle allégerait certes le budget de l'UNEDIC, mais au détriment des dépenses du RMI qui, comme vous le savez, sont en pleine explosion. Au bout du compte, ces chômeurs exclus de l'indemnisation passeront sous le seuil de pauvreté et seront encore plus éloignés de l'emploi. Plutôt que de faire payer les plus vulnérables, pourquoi ne pas rogner un tout petit peu sur les profits de ceux que vous représentez en augmentant la cotisation sociale des employeurs ? Plusieurs organisations syndicales de salariés proposent une surtaxe pour les entreprises qui favorisent la précarité. Ce ne serait que justice ! Votre argument choc pour refuser une augmentation de la cotisation patronale est que cela mettrait en cause la rentabilité des entreprises, voire même l'existence de certaines d'entre elles. Mais cet argument tombe de lui-même puisque la CGPME, aux dernières nouvelles, est prête à accepter une augmentation de la cotisation des entreprises de 0,1 point. Si les petites entreprises estiment pouvoir absorber cette hausse, que dire des grands groupes dont les profits sont exorbitants ? Les profits des entreprises qui sont cotées au CAC 40 ont atteint 40 milliards d'euros au cours du seul premier semestre 2005, dont 6,2 milliards d'euros pour la seule société Total. Ces chiffres me donnent le tournis lorsque je m'assieds au pied de mon lit d'hôpital pour méditer et lire la presse quotidienne.

Ma seconde remarque porte sur le volet des discussions concernant le traitement des chômeurs. Avant mon arrêt de travail, je n'avais pas encore entendu parler du « profilage » des chômeurs, même dans la bouche de Martinez, ce manager adoré, pourtant champion toutes catégories de la novlangue parlée à l'Assedic. A la bibliothèque de l'hôpital où j'ai le droit de me rendre deux fois par semaine, j'ai eu l'occasion de consulter le dictionnaire. Au mot « profilage » on indique : « se dit de l'action du profileur ». J'ai connu le temps où les techniciens des Assedic s'appelaient « liquidateurs ». Nous sommes donc devenus aujourd'hui des « profileurs ». Je me suis alors reporté au mot « profileur » dans le gros dictionnaire de la bibliothèque, et j'ai trouvé cette définition : « Spécialiste de la psychologie des criminels ». Mon pauvre cerveau lessivé par la nouvelle culture managériale avait déjà bien du mal à considérer les chômeurs comme des clients. Ce seraient donc désormais des criminels aux yeux de l'Assedic et de l'Anpe ? Ceci éclaire le décret du 2 août 2005 qui ouvre la chasse aux supposés « faux chômeurs ».

Décidément, Madame Parisot, tout ceci ne m'incite guère à sortir de l'hôpital psychiatrique pour affronter de nouveau l'univers impitoyable et inhumain du traitement des chômeurs. Ceux-ci exigent respect et justice. Mais peut-être l'ignorez-vous, car leurs associations ne sont même pas représentées là où se décide le sort des demandeurs d'emploi. Enfin il faudrait cesser de malmener le Service Public de l'Emploi au nom d'une logique de contrôle social, ou au nom d'impératifs inspirés par des critères purement marchands. Mais puisque vous ne semblez connaître que le langage de la rentabilité financière, je vous invite à méditer sur mon cas personnel. L'absentéisme pour maladie d'un salarié de l'Assedic, soumis au lavage de cerveau imposé par une nouvelle culture professionnelle, creuse le trou de la Sécurité Sociale et coûte cher à l'Unedic. La perte du sens du travail signifie bien un accroissement des déficits sociaux, sur le plan financier comme sur le plan humain. J'ai proposé à mon psychiatre, le Docteur Madrac, d'accompagner cette lettre par un avis médical sur les dégâts de la souffrance au travail. Celui-ci a refusé, estimant qu'il était fou de penser pouvoir infléchir le cours d'une négociation sociale par une simple interpellation. Le Docteur Madrac a sans doute raison. Les gens raisonnables ont toujours raison. Mais peut-être faut-il aujourd'hui un grain de folie pour espérer voir le sort des chômeurs véritablement pris en compte dans les négociations sociales ?

Veillez agréer, Madame Parisot, l'expression de mes sentiments désenchantés.

Robert Leblanc

Association des Amis de Robert Leblanc

Circulaire interne N°1 (6 décembre 2005)

Il est temps de donner à tous les membres quelques nouvelles de l'Association :

- ❖ Le **texte de lancement** a été diffusé lors de la manifestation du 19 novembre à Paris (voir texte définitif en pièce jointe accompagnant cette circulaire). Il a été bien accueilli et a suscité surprise, amusement et intérêt.
- ❖ Un ami de Paris, Olivier, propose une idée amusante, tout à fait dans l'esprit de l'Association : décerner **un prix "Robert Leblanc"** récompensant une initiative intelligente et utile dans le domaine du service public. Un prix orange, par exemple, accompagné du prix citron pour l'idée la plus néfaste. Cette une idée très intéressante, à retenir et à concrétiser dès que notre association aura pris un peu d'envergure.
- ❖ Une amie de Paris, Anne, a envoyé une (belle) **lettre à Robert Leblanc**. Découvrez-la en page 2 de cette circulaire !
- ❖ Les **négociations sur la Convention UNEDIC** s'accélèrent. Demain 7 décembre se tiendra la troisième réunion entre les partenaires sociaux. Vous savez que le MEDEF a présenté ses propositions. Elles portent d'une part sur les durées d'indemnisations et d'autre part sur la définition de l'« offre valable d'emploi » que le chômeur est tenu d'accepter sous peine de sanctions. Les chômeurs qui ont travaillé 6 mois au cours des 22 derniers mois (filiale A) seraient indemnisés 6 mois au lieu de 7 actuellement. Ceux qui ont travaillé 14 mois au cours des 24 derniers mois (filiale B) ne seraient plus indemnisés que pendant 15 mois contre 23 aujourd'hui. Les chômeurs âgés (filiales C et D) verraient leur indemnisation réduite de 3 à 2 ans. Sur la définition de l'offre valable d'emploi, les propositions du MEDEF sont également très précises : pendant les 3 premiers mois, le chômeur serait tenu d'accepter un emploi au salaire au moins égal à 90% de son salaire antérieur et avec un trajet quotidien inférieur à 2 heures. Pendant les 3 mois suivants, cette protection tomberait à 80% du salaire antérieur avec 3 heures de trajet. Au-delà de 6 mois, le chômeur serait tenu d'accepter tout emploi payé au-dessus de son allocation chômage. C'est dans les jours qui viennent, en tenant compte des réactions des syndicats de salariés lors de la réunion du 7 décembre, qu'il convient de rédiger et d'envoyer **la lettre de Robert Leblanc à Laurence Parisot**. Faites vite remonter par mail les idées qui vous semblent prioritaires, et aussi le ton à employer. Rappelons qui faut se mettre dans la peau de Robert et ne pas faire une lettre trop généraliste ou désincarnée.
- ❖ Pour échanger de façon rapide et conviviale sur le net, une amie préconise de faire **un blog « Robert Leblanc »**. Quelqu'un a-t-il des compétences en la matière ?

N'hésitez pas à envoyer toutes vos bonnes idées à
lesamisderobertleblanc@wanadoo.fr

Cher Robert,

Je vous comprends bien, c'est vrai qu'à la limite, on est beaucoup plus tranquille à l'hôpital psychiatrique que dans une maison de fous et que lorsque l'univers professionnel devient par trop pervers, l'hôpital peut retrouver son sens d'asile (oui, vous savez bien ce dont je parle, cet asile, le même que celui que l'on refuse à tous ces étourdis qui ont quitté leur pays en oubliant d'emporter dans leurs papiers une attestation de torture signée de leurs bourreaux ; un asile, une terre de paix, tout simplement un endroit où on peut se poser sans crainte d'être assassiné à chaque coin de rue...).

Je ne vais pas vous raconter que vous coûtez trop cher à la Sécu. Ce qui coûte cher à la Sécu, ce serait plutôt la façon de se comporter des managers qui décident de gérer les hommes comme s'ils étaient des boîtes de petits pois ou des hommes politiques pour lesquels leurs concitoyens ne sont guère plus que des petits soldats de plomb à sacrifier sur le front d'une guerre dont on aurait depuis longtemps oublié la cause (une lointaine légende parle de la Compétitivité, c'est en son nom qu'est abandonné l'investissement dans la recherche, dans la modernisation des équipements, et dans la prévention des accidents au profit de la précarisation d'une quantité toujours plus grande de personnes sous prétexte de diminuer le coût du travail).

Non, ce qui m'ennuie c'est que bien qu'ils soit très sécurisant, et très humanisé par rapport à ce qu'il était il y a trente cinq ans, l'hôpital psychiatrique garde des traits totalitaires qui vous rendront bientôt insupportable, ce qui serait bon signe, ou auxquels vous vous soumettez, vous enterrant dans une somnolence végétative, ce qui serait dommage pour tout le monde. Car hors des murs de l'asile, nous avons besoin de vous vivant, pensant, rêvant. Nous avons besoin de gens qui ne se résignent pas à la banalité du mal, que la solennité des grands messes n'impressionnent pas, qui ne se soucient pas de se conformer à une norme, et qui ne prennent pas leur prochain pour un numéro ni pour un outil pour parvenir plus vite au sommet de l'échelle. Vous savez que ça devient rare ?

Il paraît que vos chefs ASSEDIC vous disent que vous devez conquérir le leadership du marché du travail. Comme c'est drôle, c'est ce que nous disent aussi nos chefs ANPE, et c'est ce que disent les chefs des entreprises de travail temporaire ADIA et ADECCO à leurs agents permanents. Si nous les écoutions dans leurs délires, les uns et les autres devrions nous armer comme des flottilles de guerre autour de nos vaisseaux amiraux, faire en bande des maraudes le soir à la brune dans les bas quartiers autour du port, entraîner sous des motifs fallacieux les chômeurs dans des tavernes, les amener à boire et dans les vapeurs d'alcool leur faire signer leur engagement sur des galères pourries qui prennent l'eau. Ces galères mangent les vies, rejettent sur la grève des corps brisés et décervelés et le jour où les chômeurs ne suffiront plus, nous devons peut-être enlever les artisans à leurs établis, les enfants à l'école, arracher à leur retraite les vieillards baby boomers non grabataires, tandis que des chasseurs de tête mettront à prix les scalps de quelques géniaux ingénieurs.

Mais les guerres ne se font que si les soldats veulent bien se battre. Ce n'était pas votre métier, ce n'était pas le nôtre non plus. Si ensemble nous disons non à nos galonnés respectifs, nous éviterons à la fois Trafalgar, les Dardanelles et Pearl Harbor. Et surtout dès aujourd'hui, forts de cette expérience, il nous faut penser à construire une autre façon d'envisager le travail et les rapports sociaux et une autre façon de définir notre rôle et notre activité professionnelle. Vous souvenez vous de ce très plaisant film, l'An 01 ? "On s'arrête, on réfléchit et ce n'est pas triste !" Ce n'est pas triste de réfléchir et de construire et c'est à cela que nous vous convions hors des murs de l'asile.

Au plaisir de vous voir bientôt.

A. Onima